



**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 30 mai 2024  
Convocation du : 22 mai 2024  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le trente mai à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN,, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Arnaud MARIÉ, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Lahcem AIT EL HAJ, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Grégory PICKEU, Pierre VANNESTE, Sophie TANGUE conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Pierre VANNESTE,

DE24.042

**FINANCES**  
**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**  
**CENTRE SOCIAL SALENGRO**  
**EXERCICE 2024**

*Autorisation - Approbation*

❧

Initier le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) nécessitait l'identification d'un porteur bénéficiant d'une connaissance parfaite du dispositif et du territoire d'expérimentation, des réseaux du monde de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat, et en capacité d'agir rapidement.

La zone géographique identifiée sur le territoire de la ville à l'engagement du projet couvrait prioritairement les quartiers Salengro et Pres du Hem.

C'est donc naturellement que la Ville d'Armentières s'est tournée vers le Centre Social Salengro afin de porter, pour son compte, le projet TZCLD. Cela a donc conduit le Centre Social Salengro à engager des dépenses afférentes au projet, dépenses dont le remboursement aurait été assuré dans le cadre de la labellisation attendue sur la ville d'Armentières à l'été 2023.

La labellisation du dossier a fait l'objet de deux reports successifs, allongeant de facto le portage financier supporté par le Centre Social.

Aussi, au vu d'un contexte financier très tendu, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter au Centre Social Salengro une subvention exceptionnelle qui couvre les dépenses identifiées au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement suivant :

| <b>Nature<br/>Fonction</b> | <b>Nom de l'association</b> | <b>Montant Proposé<br/>2024</b> |
|----------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| 01/65748                   | - Centre Social Salengro    | 100 000 €                       |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le versement ci-dessus.

**ADOPTÉE A LA MAJORITE :**

- ❖ 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- ❖ 06 contre : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- ❖ 02 contre : groupe « Armentières en Tête ! »

N'ont pas pris part au vote : Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON.

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

**Pierre VANNESTE**  
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,

Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille